



Cotonou (Bénin) 23 au 25 novembre 2011

35^{ème} COLLOQUE INTERNATIONAL

**Education Pour Tous, culture et développement
dans l'espace francophone, à cinq ans de l'échéance 2015.
Approches comparatives des enjeux et perspectives.**

APPEL A CONTRIBUTIONS

Contact: <mailto:colloqueafec2011@yahoo.fr>

Site : <http://www.afec-info.org/colloque11>

Propositions de contributions:

1- Envoi par courriel des propositions: <mailto:colloqueafec2011@yahoo.fr>

2- Saisie directe dans un formulaire :

http://www.afec-info.org/colloque11/formulaire_appelcomm

[site non encore activé]

Date-limite de soumission : le **jeudi 30 juin 2011**

THEME : EDUCATION POUR TOUS, CULTURE ET DEVELOPPEMENT

Le 35^{ème} colloque international de l'Association Francophone d'Éducation Comparée (AFEC) explorera, dans une perspective comparative, les relations établies dans la définition et la mise en place des politiques éducatives des pays de l'espace francophone entre «Éducation, Culture et Développement». Cette triangulation trouve sa pertinence dans la nécessaire transitivity qu'appelle la mise en relation binaire, généralement établie dans de nombreuses recherches et études existantes, respectivement entre «*éducation et culture*», «*éducation et développement*», «*culture et développement*». Toutefois, au-delà de ce constat, il s'agit de poser ce triptyque comme base de toute réflexion portant sur les modalités susceptibles de favoriser l'accès de tous au bien-être dans le temps et dans l'espace : quelle éducation, selon quels enjeux culturels et pour quel développement ?

«*Éducation et culture*» peuvent en effet être considérées comme «deux faces, rigoureusement réciproques et complémentaires d'une même réalité : l'une ne peut être pensée sans l'autre et toute réflexion sur l'une débouche immédiatement sur la prise en considération de l'autre» (Forquin, 1989). La culture se définit en général dans un continuum qui va d'une dimension individuelle, qui la désigne comme « l'ensemble des dispositions et des qualités caractéristiques de l'esprit cultivé, c'est-à-dire la possession d'un large éventail de connaissances et de compétences cognitives générales » (Forquin 1992) à une dimension collective où elle renvoie à «l'ensemble des traits caractéristiques du mode de vie d'une société, (...) un patrimoine de connaissances et de compétences, d'institutions, de valeurs et de symboles constitués au fil des générations et

caractéristiques d'une communauté humaine particulière » (Forquin, 1992). Cependant, quel que soit le sens considéré, le propre de la culture est de faire l'objet d'une transmission par le biais de l'éducation. Cette dernière peut être considérée, selon Ki-Zerbo (1987), comme « une migration spirituelle sans déracinement de l'être humain et comportant un moment d'intégration, de socialisation, ou encore d'enculturation, synchronique d'une auto-éducation qui est une affirmation de plus en plus grande de la liberté de l'esprit en condition socio-historique ». Aussi loin que l'on puisse remonter, les définitions de l'éducation traduisent bien ce lien, en mettant en évidence, comme le fait Charles Hadji, la double dimension éthique (capacité individuelle de juger l'être au regard de valeurs universelles) et socialisante (capacité à partager des éléments de culture avec ses semblables). Considérer les liens entre éducation et culture appelle quelques interrogations notamment : quels sont les enjeux qui en découlent face à l'accélération des mutations culturelles observées dans le contexte actuel de mondialisation ? Comment appréhender les relations de pouvoir qui sous-tendent l'accès à la culture ainsi que les processus de domination et d'exclusion qui en découlent dans les systèmes éducatifs ? Comment assurer l'articulation entre une « culture conquise » dont le système scolaire est porteur et une « culture soumise » (Balion, 1981) à laquelle on accède dans d'autres lieux et par d'autres voies, qualifiées parfois d'éducation non formelle ou informelle ?

De la même manière, les liens entre éducation et développement s'alimentent à deux sources. D'une part à l'éducation qui englobe toute action visant « la formation et le développement d'un être humain » et peut se définir comme « l'action qui permet à un être humain de développer ses aptitudes physiques et intellectuelles ainsi que ses sentiments sociaux, esthétiques, et moraux, dans le but d'accomplir autant que possible sa tâche d'homme » (Reboul, 1992) mais aussi comme « le résultat de cette action » ; d'autre part au développement perçu, depuis l'émergence de la théorie du capital humain (Schultz, 1964), comme une composante essentielle du développement des pays tant du sud (en développement) que du nord (développés). Ainsi, l'UNESCO reconnaît-elle que « l'un des tout premiers rôles dévolus à l'éducation consiste dès lors à donner à l'humanité la maîtrise de son propre développement. Elle doit permettre à chacun de prendre son destin en main afin de contribuer au progrès de la société dans laquelle il vit, en fondant le développement sur la participation responsable des individus et des communautés » (Delors, 1997).

Cependant, peut-on considérer éducation et développement comme deux faces d'une même réalité de la même manière dans les pays du sud et dans ceux du nord ? Quelles formes d'éducation privilégier pour assurer le plein épanouissement des individus et des communautés ? Quels liens entre l'offre d'éducation et le système de production ?

Enfin, le lien entre développement et culture n'est pas seulement la résultante, par transitivité de la relation établie ci-dessus entre « éducation et culture » d'une part, et « éducation et développement » d'autre part. En effet, le développement, qu'il soit individuel ou collectif, est tributaire d'un environnement : celui dans lequel baigne l'individu qui se développe, et celui qui caractérise la société ou le pays concerné par le processus de développement. Ainsi, constatant les limites d'une conception du développement qui serait la seule conséquence de la croissance économique, c'est-à-dire « l'ensemble des transformations techniques, sociales, démographiques et culturelles accompagnant la croissance économique » - celle-ci traduisant « l'accroissement durable de la production globale d'une économie » (Capul et Garnier, 1996) - , il est envisagé comme alternative de concevoir le développement comme un processus qui tienne compte à la fois de la nécessité d'accroître les richesses mais aussi de celle de prendre en compte les besoins

socioculturels, socioéconomiques et sociopolitiques des individus et des communautés. L'éducation, considérée comme un processus qui se développe tout au long de la vie et un droit essentiel pour chacun - d'où l'engagement de la communauté internationale pour une éducation pour tous (EPT) d'ici à 2015 - devient alors une composante indissociable de tout processus de développement afin de contribuer à faire des individus et des communautés les principaux acteurs et principaux bénéficiaires du développement. Dans ce contexte, peut-on s'accorder sur un sens universel de la notion de bien-être et du processus de développement susceptible d'y conduire ? Ces notions qui ont souvent une connotation culturelle, conduisent-elles à des différences dans les pratiques selon les contextes ? Comment l'éducation est-elle appréhendée dans les réflexions et les pratiques générées par la mise en relation entre éducation et culture ?

C'est cette relation triangulaire entre éducation, culture et développement et les questionnements qu'elle soulève qui servent de base à la problématique de ce 35^{ème} colloque international de l'AFEC afin de susciter la réflexion sur l'organisation de l'éducation, la mise en place et le fonctionnement des systèmes éducatifs dans les différents pays du monde.

Culture, Éducation et Développement constituent donc le triptyque autour duquel s'articuleront les communications et débats qui auront lieu. Toutefois, il semble difficile aujourd'hui d'aborder la question de l'Éducation, sans y inclure la question transversale de la langue d'éducation (autre élément culturel) qui constitue certes une problématique ancienne mais qui conserve toute son actualité au regard de l'intérêt que lui accordent encore les grandes rencontres internationales sur l'éducation.

L'analyse comparative envisagée à travers ce colloque, sur les politiques et pratiques éducatives centrées sur la culture et le développement, implique donc que l'on pose la question suivante : quelles langues, pour quelle éducation et pour quel développement ? Cette dernière sera traitée aussi bien dans le contexte de l'éducation formelle à travers la problématique du choix des langues enseignées et/ou des langues d'enseignement que dans celui de l'éducation non formelle et de l'éducation informelle pour poser la problématique des langues d'alphabetisation et d'éducation des adultes.

Ces rapports complexes portant sur l'éducation à l'ère de la mondialisation forcent à ouvrir de nouvelles perspectives de réflexion en vue de créer les conditions favorables à un développement durable à l'échelle planétaire. La prise en compte de cette problématique dans une perspective pluridisciplinaire et comparative devient de fait une exigence essentielle. En effet, l'approche comparative et interculturelle offre un cadre propice à l'échange des expériences vécues dans différents contextes, aussi bien dans les pays du sud que dans ceux du nord, en vue de faire émerger un certain nombre d'éléments susceptibles de constituer des bases pour un réajustement des politiques gouvernementales.

OBJECTIFS DU COLLOQUE ET RESULTATS ATTENDUS

OBJECTIFS

1. Il s'agit avant tout de créer un cadre propice à la présentation de travaux comparatifs originaux sur les expériences diverses relatives au fonctionnement de l'éducation et des systèmes éducatifs dans l'espace francophone, au regard de cette relation triangulaire entre éducation, culture et développement.
2. Les travaux qui seront présentés au cours de ce colloque devront donc mettre en valeur la dimension comparative dans les problématiques posées et la méthodologie adoptée. Cependant, l'organisation visera à créer les conditions nécessaires à la comparaison de monographies portant sur des expériences nationales, par le biais d'ateliers, de symposiums ou de tables rondes facilitant explicitement cette comparaison.
3. Une attention particulière sera accordée, en accord avec les finalités de l'AFEC, à la promotion d'une « pédagogie de la comparaison » à travers l'organisation de tables rondes méthodologiques ouvertes aussi bien aux chercheurs qu'aux étudiants intéressés.

RESULTATS ATTENDUS

1. La rencontre et les échanges entre des chercheurs francophones en éducation comparée provenant de différents pays du monde et l'émergence de partenariats au sein de réseaux internationaux sont favorisés.
2. Des débats de haut niveau scientifique sont menés et débouchent sur des conclusions susceptibles d'aider à la définition et à la mise en œuvre de politiques d'éducation pertinentes dans la perspective du développement socio-économique durable.
3. Les chercheurs, doctorants et étudiants participants au colloque, notamment ceux des universités africaines, sont sensibilisés aux approches et à la méthodologie de l'éducation comparée ainsi qu'à la création de structures universitaires spécifiques d'enseignement et de recherche en éducation comparée.

MODALITES ORGANISATIONNELLES

Le colloque est ouvert aux chercheurs francophones développant des travaux comparatifs en éducation mais également aux acteurs et décideurs du monde de l'éducation. Tout en gardant une finalité prioritairement scientifique, il vise à assurer des échanges entre différents acteurs de l'éducation sur leurs recherches et pratiques. Pour cela, les travaux se dérouleront sous forme de conférences et tables rondes en plénières et de symposiums et ateliers thématiques en parallèles.

L'organisation des ateliers et symposium visera à assurer explicitement le développement d'une démarche comparative. Des tables rondes seront également organisées sur la méthodologie de l'éducation comparée.

Le colloque débouchera sur la publication des actes en ligne sur le site de l'AFEC et il est envisagé d'assurer la valorisation des meilleures communications sous d'autres formes de publication (numéros de revues, ouvrages collectifs après un travail éditorial complémentaire).

AXES THEMATIQUES

Le traitement de la problématique triangulaire proposée plus haut peut se faire, sans prétendre à l'exhaustivité, à travers différentes dimensions.

La question de la sélection culturelle des savoirs, de la pertinence des curricula et de modes de transmission des savoirs se pose. On peut s'interroger par exemple sur : la place accordée désormais aux savoirs endogènes face aux savoirs scientifiques dont l'universalité est consacrée par le mouvement de la mondialisation ; les problèmes liés au choix des langues d'enseignement en contexte multilingue voire au partenariat que cela exige parfois dans certains pays entre langues nationales et langues héritées de l'histoire coloniale. Autant de choix qui peuvent être lourds de conséquences aussi bien pour la culture que pour le développement.

Le problème organisationnel relatif à l'articulation entre l'éducation formelle et l'éducation non formelle reste aussi essentiel. L'éducation formelle, longtemps perçue sous l'angle de l'uniformisation, fait actuellement l'objet d'une diversification des logiques de l'offre (Mons, 2004) alors que l'éducation non formelle, perçue comme palliatif à l'insuffisance du système scolaire, fait le nid d'expériences originales ; ce qui exige de s'interroger sur le sens même de la notion de système éducatif pour rendre compte de la réalité de l'offre éducative dans tous les contextes.

La notion de développement comme finalité de l'éducation reste elle-même problématique. Elle est en effet marquée par des approches multiples (développement économique, développement social, écodéveloppement, développement endogène, développement durable, etc.). Sa mise en œuvre se fait selon des principes qui diffèrent d'un pays à un autre. Dans ce contexte, la théorie du capital humain, qui sert de base à l'analyse des relations entre éducation et développement, suffit-elle à rendre compte de la complexité actuelle de cette relation ?

A titre indicatif, des axes thématiques sont proposés ci-dessous comme cadre d'accueil aux différentes propositions.

1. Éducation pour tous : un défi transculturel

Les modèles d'éducation à travers l'espace et le temps. Convergence ou disparité ?

La qualité de l'éducation en Afrique : vers une réforme structurelle ?

Approche critique de l'efficacité des systèmes éducatifs : approches comparatives à l'échelle mondiale

La problématique de la formation des enseignants : pour quelle logique des acteurs ?

L'éducation pour tous : sens et contre sens

2. Éducation non formelle et réalisation de l'EPT

Regard historique sur les politiques d'Éducation Non Formelle (ENF) dans l'espace francophone

Évolutions curriculaires et grandes réformes d'après Jomtien : vers une articulation du formel et du non formel en Afrique

La question de l'utilisation des langues nationales dans l'éducation formelle : identité ou « enfermement culturel » ?

« Dé-formaliser » l'école pour la rendre plus accessible : par quels dispositifs éducatifs innovants ?

3. Questions éducatives autour du développement durable

Le monde face aux défis du développement durable : quelles réponses politiques aux enjeux éducatifs ?

L'éducation environnementale entre contribution de l'école et des ONG : vers quel avenir ?

Accès équitable à l'éducation comme composante essentielle du développement durable : mythe ou réalité ?

Systèmes éducatifs et environnement socio économique : la question des rapports de forces Nord-Sud

4. Décentralisation, éducation et développement durable

Cultures et rapport à la scolarisation : quels atouts, quels freins, quelles solutions ?

Promotion du patrimoine culturel et action éducative : quelle place pour le transfert des technologies ?

Intégration de l'éducation aux besoins des communautés rurales

Influence des mentalités sur l'éducation des communautés : repères et leçons d'expériences

L'éducation pour la santé face à la problématique du VIH-SIDA en Afrique

5. Langues, Cultures, Éducation, Développement et Mondialisation

La place de l'école dans les transferts de technologie

Innovations techniques et pesanteurs de la tradition : vers quel compromis ?

Développement à la base et réappropriation des valeurs culturelles endogènes

Éthique et éducation : identité et formalisme

Langues et interculturalité en éducation face à la mondialisation

Nous invitons toutes les personnes intéressées à bien vouloir soumettre une ou des proposition(s) de contributions (individuelle ou symposium) sur un ou des thèmes du colloque.

AGENDA

30 juin 2011 : date limite d'envoi des propositions de contributions

30 août 2011 : notification des avis d'acceptation des contributions

01 septembre 2011 : lancement des inscriptions en ligne : http://www.afec.org./colloque11/formulaire_appelcomm

25 octobre 2011 : diffusion du programme

05 novembre 2011 : date limite de réception des droits d'inscription

10 novembre 2011 : date limite d'envoi des textes provisoires

23-25 novembre 2011 : tenue du colloque

25 janvier 2012 : date limite de réception des textes pour les actes

Mai 2012 : publication des actes

MODALITES DE PARTICIPATION

Proposition de communications individuelles

35ème Colloque de l'AFEC **

Appel à contributions

Cotonou (Bénin) 23 au 25 novembre 2011

**« Education Pour Tous, culture et développement
dans l'espace francophone, à cinq ans de l'échéance 2015.
Approches comparatives des enjeux et perspectives.**

Date limite : 30 juin 2011

Inscription en ligne : http://www.afec.org./colloque11/formulaire_appelcomm

Contenu des propositions de communication

L'axe thématique dans lequel se situe la communication doit être précisé.

La proposition de communication se fera sous forme de résumé comportant un titre, une problématique ainsi que la méthodologie envisagée et les résultats attendus.

Des références bibliographiques (3 ou 4) sont exigées.

Le résumé de la communication ne doit pas dépasser 350 mots (2500 caractères, espaces inclus).

Le comité scientifique du colloque est chargé de la sélection des propositions de communications. A cet effet, en cas d'acceptation de la proposition, un texte provisoire sera envoyé le 10 novembre 2011 au plus tard et le texte définitif (45 000 caractères espaces inclus) le 25 janvier 2011.

La présentation de la communication se fera en atelier pour une durée de 20 mn au maximum.

Proposition de symposiums

Le comité d'organisation encourage les symposiums internationaux visant à promouvoir les jeunes chercheurs et les doctorants.

Les symposiums doivent s'inscrire notamment dans une dynamique de diversification des approches, favoriser des échanges sur les aspects méthodologiques et s'orienter principalement dans une perspective comparatiste.

Un symposium sera constitué d'un ensemble de quatre à cinq communications de 15 mn sur un thème précis. Les propositions de communication dans le cadre du symposium doivent respecter les mêmes exigences appliquées aux communications individuelles.

La proposition de symposium se fait en ligne par le modérateur sous forme d'une introduction et d'une description indiquant l'ordre de présentation des communications.

Le modérateur dudit symposium aura pour tâche d'introduire les présentations et d'animer les discussions en créant les conditions propices à la comparaison.

Il est vivement souhaité que les symposiums recherchent autant que possible la mixité des origines et angles d'approche des chercheurs (du nord et du sud)

Critères de recevabilité des propositions de communications et symposiums

Toutes les propositions doivent s'inscrire dans le cadre posé par le thème du colloque et développé dans l'argumentaire et les grands axes thématiques.

Les propositions doivent répondre aux exigences de la rigueur scientifique et privilégier la dimension comparative qu'elles renvoient à des espaces géographiques, à la dimension temporelle, ou à des théories ou pratiques éducatives, etc.

Le colloque se veut pluridisciplinaire dès lors que la construction de l'objet répond autant que possible aux principes de la comparaison en éducation et permet d'alimenter un débat scientifique de haut niveau scientifique.

LANGUE DU COLLOQUE

La langue du colloque est le français.

Toutefois, les communications en anglais peuvent être acceptées, sur décision du comité scientifique, si le communicant s'engage à fournir la traduction française d'une synthèse des travaux et utilise des supports de présentation en français.

LIEU

Le colloque se déroulera à l'Ecole Normale Supérieure de l'Université d'Abomey-Calavi, à Porto-Novo (Bénin)

DATE

Du 23 au 25 novembre 2011

DROITS D'INSCRIPTION

100 euros par participant
25 euros pour les étudiants africains

ORGANISATION DU COLLOQUE

Présidents d'Honneur

Pr. Paulin HOUNTONDJI, Président du Conseil National de l'Education/Bénin, Directeur du Centre Africain des Hautes Etudes/Université d'Abomey-Calavi/Bénin
Philippe JONNAERT, Directeur de la Chaire UNESCO pour le Développement Curriculaire (CUDC), Université du Québec à Montréal (UQAM)

Comité scientifique

Président : Pr Afsata PARE-KABORE, Université de Koudougou, Burkina Faso
Vice-président : Pr Georges SOLAUX, IREDU, Université de Bourgogne, France
Coordonateur : Pr Abdel-Rahamane BABA-MOUSSA, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Membres

Pr Kossivi ATTIKLEME, Université d'Abomey Calavi, Bénin
Pr Amadé BADINI, Université de Ouagadougou, Burkina-Faso
Pr Michel BOCO, Université d'Abomey Calavi, Bénin
Pr Moussa DAFF, Université Cheick Anta Diop, Sénégal
Pr Coovi Innocent DATONDJI, ENS/ UAC / Bénin
Pr Pierre FONKOUA, Université de Yaoundé, Cameroun
Pr Souaibou L. GOUDA, INJEPS, Université d'Abomey Calavi, Bénin
Pr Paulin HOUNTONDJI, Centre Africain des Hautes Etudes, Bénin
Pr Ernest IBOULDO, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
Pr Philippe JONNAERT, Chaire de l'Unesco pour le développement curriculaire, Montréal, Canada
Pr Gervais KISSEZOUNON, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
Pr Régis MALET, Université de Lille, France
Pr Louis MARMOZ, Université Paris 8 – René Descartes, France
Pr Pierre Marie NJIALE, Université de Yaoundé, Cameroun
Pr Norbert NKIEMA, Université de Ouagadougou, Burkina Faso
Pr Julia RESNIK, Université de Jérusalem, Israël
Pr Michel SOETARD, France
Pr José Luis WOLFS, Université de Louvain, Belgique

Comité d'organisation

Président : Pr Abdel-Rahamane BABA-MOUSSA, Président de l'Association Francophone d'Education Comparée (AFEC), France/Bénin
1er Vice-président : Pr Coovi Innocent DATONDJI, Directeur ENS/UAC, Bénin
2ème Vice-président : Pr Albert NOUHOUAYI, UAC, Bénin
Rapporteur Général : Pr Jean-Claude HOUMENOU, ENS/UAC, Bénin

Rapporteur Adjoint : Dr Clarisse NAPPORN, UAC, Bénin
Secrétaire Général : Pr Gervais KISSEZOUNON, UAC, Bénin
Secrétaire Général adjoint : M. Clément BAH, UAC, Bénin
Trésorier : Catalin NACHE, AFEC, France
Accueil et logistique : Mlle Astrid FLENON, UAC, Bénin